

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// JANVIER 2021

➔ **DOSSIER**

Au cœur des services techniques



➔ **PAGES 4 & 5**
SOLIDARITÉ
Le CCAS à votre écoute



➔ **PAGE 14**
URBANISME
La ville aménagée pour vous



➔ **PAGE 15**
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Un contrat nature pour l'avenir des Forges



TRIGNAC / SAINT-NAZAIRE

Vous accueillez tous les jours du Lundi au Samedi

de 8h30 à 21h30

ZAC de La Fontaine au Brun TRIGNAC 44570



Votre Drive Auchan ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h30.

La ville de Trignac soutient le commerce local

Les annonceurs de cette page ont bénéficié d'un encart gratuit dans le Trignac magazine.

Si vous aussi vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à contacter le service communication :

Tél. 02 40 45 82 25 - contact@mairie-trignac.fr

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

Un projet immobilier ?

06 72 72 93 76

celine.boutin@safti.fr



Céline Boutin

Votre conseillère indépendante en immobilier



Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI. N° 809 055 007 - RSAC de SAINT-NAZAIRE



PEPINIERES ENVIRONNEMENT SERVICES

VOIE EXPRESS DE PORNICHET

44600 ST NAZAIRE

☎ 02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux



AGENCE BERTHAUD-LEBORGNE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr

Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex

Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09



13 rue des Fondeurs

44570 TRIGNAC

Tél. 02 40 45 95 05

Fax. 02 40 45 95 09



www.les-transports-t.fr



Transportez-vous bien!

ted mery flore

Fleurs et bouquets à partager...

2, rue du petit Savine 44570 TRIGNAC
tél : 02.40.61.89.38
email : tedmeryflore@gmail.com



COLIWEST

✓ Distribution ✓ Transport urgent
✓ Expédition ✓ Stockage ✓ Logistique

02.40.00.18.88



ÉDITO Claude AUFORT

Chers Trignacaises et Trignacais.

Je tiens tout d'abord, au nom du Conseil Municipal, à vous souhaiter mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021.

J'espère que l'année 2021 permettra de tourner la page de tous ces mois de pandémie.

Notre vie familiale, notre vie sociale ont été empêchées. Les commerces et les entreprises ont connu des moments très difficiles. Les salariés et particulièrement les intérimaires, les jeunes et les précaires ont également souffert de cette crise liée au Covid. Je souhaite à

tous que l'activité économique reprenne un rythme normal.

Tout ce qui fait la vie en société: les échanges, la vie culturelle, sportive et associative, les loisirs, les sorties ont été drastiquement limités. Je pense à tous ceux d'entre vous qui investissent un temps important dans toutes ces activités. Je vous souhaite une année 2021 qui vous permette de redéployer toutes vos capacités au service de vos adhérents, toute votre énergie dans les actions que vous appréciez.

Nous avons, nous aussi, dû annuler le 1^{er} marché de Noël préparé avec des associations. Nous avons décidé également de ne pas illuminer les Forges, alors que cet événement est maintenant bien connu sur notre territoire.

La santé de chacun a primé. Demain nous serons à vos côtés pour faciliter la campagne de vaccination.

Très majoritairement les gestes barrières, le port du masque, vous les avez respectés.

Nous avons accompagné nos commerçants au mieux. J'ai écrit une tribune pour défendre le commerce de proximité en comprenant celui de la zone Grand Large (zone Auchan), des milliers de salariés y travaillent et les gérants des enseignes ne sont surtout pas des grands patrons du CAC 40. J'ai défendu le commerce implanté sur nos territoires qui y paye des taxes et permet une vie sociale, au contraire d'Amazon et consorts virtuels qui individualisent et enferment.

Nous portons le projet de moderniser cette zone qui voit chaque mois 60 000 personnes la fréquenter.

La fin des travaux sur le boulevard de l'Atlantique approche. Enfin, piétons et cyclistes pourront le traverser ou s'y promener en toute sécurité. Éclairé, végétalisé, doté de voies de bus et de nouvelles stations, ce nouveau boulevard permet de renaturer la ville (550 arbres, 200 000 plantes) et d'améliorer la qualité de l'air. Les voitures y circulent de façon plus douce. Une petite passerelle conduit à Grandchamps, des ouvertures sont faites pour mieux accéder de Certé ou de Petit Savine à la rive d'en face!

Ces travaux, cette façon de traiter l'espace public préfigurent bien ce que je vous présenterai du projet centre-ville.

En 2021, notre ville va continuer de se transformer et de s'embellir : le boulevard de l'Atlantique montre la voie.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac

SOLIDARITÉ

Le CCAS à votre écoute	4
Un bureau de permanences disponible	4
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	5
Bistrot mémoire à la Médiathèque.....	5
Devenez sapeur-pompier	5

ENFANCE-JEUNESSE

Les rencontres vidéo jeunes.....	6
Plus d'actions envers les jeunes	6

ÉCONOMIE

Bienvenue aux nouveaux commerçants	7
Présentation de La Zone Altitude.....	7
Petit-déjeuner avec les entreprises.....	7
La ville soutient le commerce local.....	7

SÉCURITÉ

Vélos, n'oubliez pas vos lumières.....	8
Le saviez-vous ?	8
Collecte des déchets.....	8

DOSSIER

Au cœur des services techniques..	9-13
-----------------------------------	------

URBANISME

Haute Gagnerie, grignotage Késako.....	14
Aménagements paysagers rue Herriot et route de Penhoët.....	14

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les ouvrages d'eau de la ville	15
L'arbre de retour dans nos rues.....	15
Un contrat nature pour l'avenir des Forges. 15	

ASSOCIATIONS

Miniflotte 44 : une nouvelle association de modélisme naval.....	16
Portraits de membres actifs.....	16

PATRIMOINE

Les passerelles de Trignac dans l'histoire.....	17
---	----

ÉVÉNEMENTS

Nuit de la lecture	18
Folk en Scènes	18
Printemps des Petits	18

AGENDA

De janvier à mai.....	19
-----------------------	----

RETOUR SUR

CITOYENNETÉ

Élections régionales et départementales.....	22
Expression politique	23

SOMMAIRE Trignac Magazine

Mairie de Trignac

11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :

Claude AUFORT, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :

Stanislas FONLUPT
Conseiller municipal
délégué au budget
et à la communication

Rédactrice en chef / Rédaction :

Ingrid TERROM

Crédits photos :

Mairie de Trignac, Clubs sportifs,
Associations, Stocklib by Epicitura,
Fotolia, Freepik, photos DR.

Création & impression :

Imprigraph Groupe / Le Sillon
02 40 58 91 24
www.sillon.fr

ACCOMPAGNEMENT

Le CCAS à votre écoute

Malgré la pandémie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Trignac continue à accompagner les usagers afin de maintenir le lien humain malgré la distanciation sociale et les gestes barrières. La crise n'est pas seulement sanitaire, elle creuse les inégalités sociales et fragilise de nouvelles personnes.

Le CCAS assure une continuité de ses services : remise du courrier aux personnes domiciliées, suivi des demandes de logement social, instruction des aides d'urgence pour les achats de première nécessité en lien avec les partenaires sociaux, délivrance de copies d'attestations de déplacement... Il reste à l'écoute des situations les plus urgentes notamment les violences conjugales ou intrafamiliales.

« L'accueil de l'Escal a reçu plus de 1100 appels pendant le 1^{er} confinement soit 30 appels par jour pour lesquels il a fallu apporter des réponses, notamment pour l'accès aux droits », précise Amélie Danet, responsable du CCAS.

Mobilisation auprès des personnes vulnérables

Lors d'une canicule ou d'une pandémie, le registre des personnes vulnérables est activé. Il répertorie actuellement une quarantaine de personnes isolées, fragiles, inscrites au préalable. Elles sont contactées par téléphone au moins une fois par semaine par des élus et bénévoles pour venir en relais du personnel. « Lors du premier confinement, 386 seniors ont été contactés pour s'assurer de leur moral, santé et vérifier qu'ils aient de quoi manger ! », insiste Laurence Fréminet, adjointe à la solidarité et à l'accessibilité.

Des bénévoles pour aider le CCAS

Pendant le confinement, une dizaine de Trignacais s'est proposée pour venir en aide à la population. Ils ont participé à la livraison des courses*, à la livraison du livret d'animation, aux lectures à voix haute... **Nous leur présentons de sincères et chaleureux remerciements pour tout le travail et les heures précieuses qu'ils ont su accorder.**

**29 Trignacais ont bénéficié de la livraison de courses à domicile avec l'aide de 5 bénévoles.*



Les bénévoles, le service animation et la responsable du CCAS.

Réinventer le lien social

L'enjeu est de taille : préserver le lien social malgré la distanciation physique qu'impose la pandémie. Le CCAS a dû s'adapter et innover ses actions :

- Mise en place d'un livret d'animations pendant les confinements : 10 livrets édités à 100 personnes âgées et/ou isolées,
- Livraison de 3 boxes aromatiques sur le thème de l'odorat, des huiles essentielles et plantes aromatiques à 88 Trignacais avec le soutien financier de la fondation Bruneau via l'Union Nationale des CCAS,
- Mise en place d'un atelier collectif intitulé « reprendre Pied après le Confinement », animé par une psychologue en septembre 2020, 5 séances suivies par 9 Trignacais.



Le CCAS s'adapte ainsi aux nouveaux besoins liés à la pandémie et développe ses interventions vers les seniors et personnes fragiles, vivant à domicile, afin d'améliorer le bien-être et le maintien à domicile.

Le CCAS reste ouvert au public aux horaires habituels du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf le jeudi après-midi).

Le traitement des situations **par téléphone 02 40 17 57 80** est privilégié et les rencontres au CCAS sont **sur rendez-vous**.

PERMANENCES

Un bureau de permanences disponible

Le CCAS met à la disposition d'autres organismes un bureau de permanences :

- des missions locales lundi matin et mercredi après-midi
- des permanences juridiques 1^{er} mardi du mois après-midi de 14 h à 16 h
- CLIC 3^e mardi du mois après-midi
- PLIE 2^e et 4^e mardi du mois après-midi

➔ + D'INFOS

ESCALE
36 rue Léo Lagrange à Trignac (Certé)
☎ 02 40 17 57 80

EMPLOI

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE est un dispositif d'accompagnement renforcé vers l'emploi durable. Les permanences se tiennent à l'Escale les 2^{es} et 4^{es} mardis après-midi de chaque mois de 14h à 17h: elles sont assurées par Sandrine Gerbault, chargée d'accompagnement emploi, insertion. Le dispositif s'adresse aux Trignacais :

- demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits à Pôle emploi ou ayant eu une longue période d'inactivité professionnelle,
- personnes relevant de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS),
- jeunes sortis du système scolaire,
- seniors, âgés de 50 ans et plus

+ D'INFOS

ASSOCIATION ADELIS

Sandrine Gerbault

☎ 02 51 10 13 20



Permanences PLIE

à l'ESCALE - 36 rue Léo Lagrange - Trignac

2^e et 4^e mardis après-midi de chaque mois de 14h à 17h

Accueil avec ou sans rendez-vous

SENIORS

Bistrot mémoire « 0 Rencontres & nous » à la médiathèque

Le bistrot mémoire est un espace d'accueil et d'accompagnement de personnes vivant avec des troubles de la mémoire ainsi que leurs aidants et proches. Il se tient hors les murs de la MAEPA, à la médiathèque, les 2^e et 4^e mardis du mois de 15 h 30 à 17 h 30, à partir du 1^{er} janvier 2021.

Ce temps de rencontre, animé par une psychologue et une équipe de bénévoles, permet de s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés, dans un climat convivial. Un intervenant peut être présent selon la thématique de la séance.



BISTROT MÉMOIRE

0 RENCONTRES & NOUS

Les troubles de la mémoire, parlons-en.

+ D'INFOS

MAEPA

Camille Claudel

☎ 02 40 45 85 56

psychologue@maepa-trignac.fr

SECOURS

Sapeurs Pompiers



SAPEUR-POMPIER, moi aussi!



SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

+ D'INFOS

DEVENIR BÉNÉVOLE

Centre d'Incendie et de Secours
rue Jules Verne

☎ 02 40 90 13 70

www.pompiers.fr

CINÉMA

Les rencontres vidéo jeunes

Cette année covid, la rencontre vidéo jeunes de Loire-Atlantique était un peu particulière. Le thème de l'Amour a réuni une cinquantaine de jeunes de différentes structures jeunesse du Département. À Trignac, c'est une dizaine de juniors (11-13 ans) et une dizaine de jeunes (14-17 ans) qui se sont réunies pour proposer leur film dans le cinéma associatif Le Cep à Vallet.

Les juniors ont réalisé leur film cet été, une histoire racontant une relation entre une jeune fille et un garçon. Ils ont pu aborder les violences, les relations amoureuses et travailler sur le genre.

Les jeunes, quant à eux, ont réalisé un film avec l'association «les films dans la boîte». L'histoire: une partie de loup-garou (jeu de société) qui tourne mal. Entre fantastique et horreur, les jeunes ont pris plaisir à se maquiller et faire semblant de se faire peur.

Depuis 4 ans, les jeunes de Trignac participent à ce projet soutenu par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et co-organisé avec des animateurs jeunesse de l'ensemble du département, dont Trignac. Le thème de l'année prochaine: le Handicap.



Rencontres vidéo jeunes 2020

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Plus d'actions envers les jeunes

«Notre municipalité a constaté dès 2019 que des groupes de jeunes, livrés à eux-mêmes, occupaient l'espace public, que des dégradations et des actes de vandalisme étaient fréquents. Plus grave des agressions contre des personnes se sont produites. Un travail de sanctions et de contrôle s'est mis en place avec la gendarmerie, les bailleurs sociaux et la police.

Par ailleurs, nous avons demandé un diagnostic de la jeunesse à l'Agence Départementale de Prévention Spécialisée pour mieux comprendre nos jeunes et mieux répondre à leurs demandes.

Du fait du Covid, les éducateurs ont étalé leurs interventions de février à septembre. Ils sont allés au contact des jeunes réalisant 54 entretiens.

Il en est ressorti (après le constat que nos jeunes ne sont pas à la dérive) des préconisations reformulées dans une rencontre entre le maire et des jeunes:

- renforcer les partenariats entre les institutions qui interviennent auprès des jeunes,
- animer en allant vers eux avec l'Accueil Jeunes
- repenser des aménagements urbains avec des espaces de jeux et d'activités adaptés
- Proposer des animations de la ville en leur direction

Maintenant, nous allons nous mettre au travail pour suivre concrètement ces préconisations».



ÉMILIE CORDIER

ADJOINTE

Éducation - Petite enfance
Enfance - Jeunesse

BIENVENUE

aux nouveaux commerçants et entreprises

LA RUCHE QUI DIT OUI

Commande en ligne de produits locaux, bios ou issus d'une agriculture raisonnée

• rue Jacques Duclos

<https://laruchequiditoui.fr>

Retrait des produits le vendredi de 17h30 à 19h

BURGER KING

Restaurant

• ZAC Savine - rue des aigrettes

<http://www.burgerking.fr>

RENCONTRES

Petits-déjeuners avec les entreprises

Le Maire rencontre régulièrement les entreprises trignacaises de la zone Altitude lors de petits-déjeuners conviviaux, accompagné de Véronique Juliot, adjointe au développement économique et prévention routière, et de Marine Guernevel de la Sonadev.

« Ils ont été arrêtés depuis le confinement, mais j'espère qu'ils vont pouvoir reprendre rapidement, dès que la situation sanitaire le permettra. Nous apprécions ces rendez-vous avec les chefs d'entreprises. Ils permettent à chacun de s'exprimer et d'échanger sur le développement économique de la ville », précise le maire.

ZAC

La Zone Altitude

C'est dans les années 80 que naît la zone Altitude, époque à laquelle quelques entreprises décident de s'implanter sur l'ancien crassier des Forges de Trignac, comme la société de nettoyage Laving glace. Celle-ci cédera la place à la serrurerie nazairienne, la SNAB (Société Nouvelle des Ateliers du Brivet) qui occupera, entre autres, un hangar de l'ex-Stillite. En s'installant dans ces vieux bâtiments, ces entreprises ont, sans le savoir, œuvré à la création de cette zone industrielle.

Actuellement, les vestiges des Forges veillent sur une cinquantaine d'entreprises et sur près d'un millier de personnes venant travailler sur la zone Altitude.

Concernant la desserte Altitude et le contournement du centre-ville, des études environnementales sont en cours. Les travaux pour le bouclage des rues des Fondeurs et des Lamineurs débuteront fin 2021.



LA VILLE SOUTIEN LE COMMERCE LOCAL

La ville soutient les commerçants et entreprises de Trignac, à travers son site Internet. Ils ont en effet la possibilité d'informer les Trignacais des différentes initiatives qu'ils mettent en place durant cette période: livraisons, commande par point relais, Click and collect... La liste des commerçants est mise à jour au fur et à mesure de leurs inscriptions sur le site de la ville:

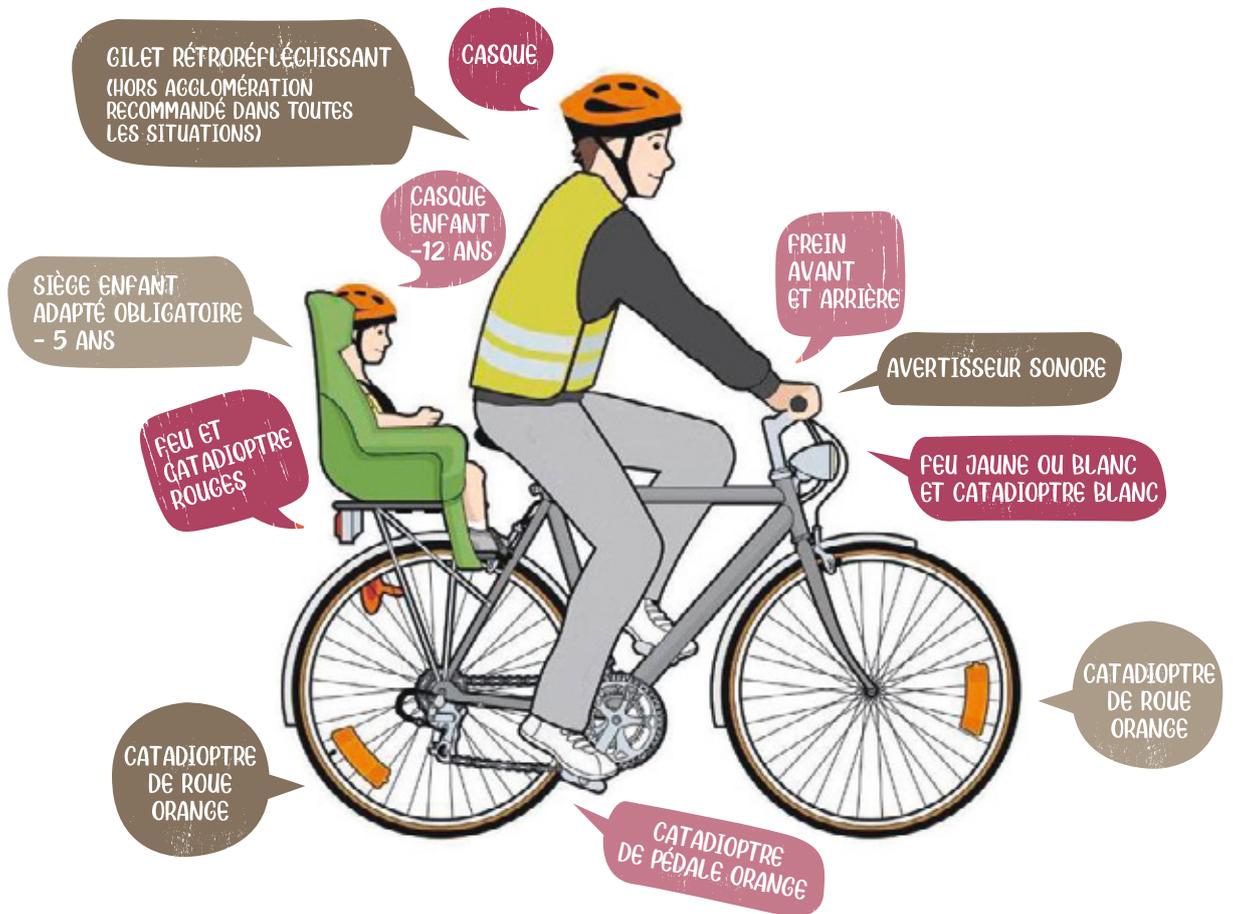
www.mairie-trignac.fr.

Dans la même démarche, la ville de Trignac a organisé un Webinaire en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire afin d'expliquer le fonctionnement de la plateforme «Ma ville mon shopping».



VÉLO

N'oubliez pas vos lumières!



Des contrôles des deux-roues au collège

Le policier municipal, en partenariat avec le collège Julien Lambot, effectue régulièrement des contrôles des 2 roues afin de sensibiliser les collégiens à la sécurité routière et leur rappeler les règles ci-dessus. Il s'agit d'aider les jeunes à prendre conscience du danger et impliquer les parents par l'envoi d'une lettre co-signée par le Maire et le Principal du collège.

POUBELLE

Collecte des déchets : rappel des règles

Pour éviter les désagréments liés aux poubelles, il est rappelé aux Trignacais que les poubelles doivent être sorties la veille au soir du ramassage (après 18h) et rentrées dès le lendemain. Plus votre poubelle est sortie, plus elle est source de nuisance : odeurs, trottoirs encombrés...



LE SAVIEZ-VOUS ?

En présence de quel panneau le cycliste doit-il obligatoirement emprunter la piste cyclable* :

- Le panneau rond
- Le panneau carré



*Réponse : le panneau rond



Le directeur des services techniques, Thierry Arnould, entouré des responsables de services.

NOUVEAU

Au cœur des services techniques

Chaque jour vous les croisez et les rencontrez dans leurs fonctions. Les services techniques contribuent à rendre la ville plus belle, plus propre et plus pratique. Ils sont composés de 55 agents. Ils travaillent dans plusieurs grands domaines: propreté, espaces verts, voirie, urbanisme et bâtiments.



GILLES BRIAND

ADJOINT

Urbanisme - Cadre de vie
Politique de la ville

«Les services techniques sont essentiels à la ville.

Ils permettent d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux sur les bâtiments, la voirie, les espaces publics, les espaces verts de Trignac, et d'élaborer les projets d'aménagements urbains de la ville.»

PROPRETÉ

Une priorité pour la ville

La ville de Trignac assure la propreté des espaces publics, des kilomètres de voirie, trottoirs et espaces verts... Mais une ville propre, c'est l'affaire de tous.

Chaque année le service propreté retire sur la commune de Trignac :



Coût total annuel pour la commune 54 000 €

Pour un meilleur cadre de vie et une réduction des coûts, ramassez vos déchets et mettez-les dans vos bacs d'ordures ménagères ou colonnes enterrées!

Une nouvelle balayeuse pour une ville propre

La ville de Trignac a investi dans une nouvelle balayeuse. Vous la voyez régulièrement passer dans votre rue. Elle permet de balayer les petits débris, les feuilles et graines.



Des opérations propreté pour sensibiliser les jeunes trignacais

En septembre dernier, les élèves de CE1 et CE2 de l'école Jaurès-Curie ont participé, le temps d'une matinée, au ramassage des débris dans les rues avoisinantes de leur établissement, avec l'appui du service propreté de la ville. Le collège Julien Lambot également, dans le cadre du «World clean up day» (journée mondiale du nettoyage), a pu participer, en présence du maire, à une même opération dans l'enceinte et aux alentours de leur établissement.



Déjections canines, l'affaire est dans le sac!

Lui ne peut pas ramasser, vous oui! Munissez vous d'un sac lorsque vous sortez avec votre compagnon à 4 pattes. En cas d'oubli, la ville met à votre disposition des totems canins équipés d'un distributeur de sacs pour déjections canines.



ESPACES VERTS

Une gestion différenciée des espaces verts

Le service Environnement de la ville de Trignac poursuit sa démarche d'abandon des pesticides et autres produits phytosanitaires. Il réalise désormais les travaux d'entretien dans le respect de l'environnement, sans produits chimiques, afin de favoriser la biodiversité.

Sur ses 20 hectares d'espaces verts, la ville ajuste ainsi la gestion selon l'usage des lieux tout en maîtrisant et optimisant les coûts d'entretien. Le désherbage est désormais effectué là où c'est nécessaire.

«L'objectif est de laisser plus de liberté d'expression et de place à la nature en ville et aux prairies fleuries» précise, Raphaël, responsable du service espaces verts et environnement. «Selon les lieux et les usages récréatifs, sportifs, parcs, embellissement, espaces naturels..., la pelouse ne sera plus tondu de manière systématique.»

Parfois au sein d'un même espace vert, certains carrés d'herbes sont laissés en l'état,

par exemple là où des espèces «intéressantes pour le regard et la faune auxiliaire» ont grandi spontanément.

«On n'a pas forcément besoin d'apporter du fleurissement puisque tout est déjà là», poursuit Raphaël.

Ce type de gestion permet de favoriser la biodiversité en ville puisque les herbes hautes et les prairies fleuries constituent l'habitat de nombreux insectes auxiliaires et petits animaux importants pour la biodiversité. Chaque aménagement paysager (page 14) est pensé en amont par le service de façon à ce qu'il réponde pleinement aux problématiques de chacun: préservation de l'environnement, amélioration de la qualité de l'air mais aussi du cadre de vie de ses habitants.



Raphaël montrant un des chênes liège mis en place parmi d'autres essences choisies pour l'aménagement de la rue Herriot.

VOIRIE

Diagnostic voirie

La ville de Trignac a réalisé un diagnostic voirie en 2018. Il a permis de déterminer l'état des différentes routes et rues trignacaises:

- 57% en bon état,
- 19% en moyen état,
- 9% en mauvais état,
- 15% en très mauvais état.

La ville a fait le choix de rénover d'abord les voiries en très mauvais état. Les élus ont également déterminé des priorités:

1. sécurité aux abords des écoles,
2. sécurisation des abris bus,
3. apaisement des déplacements.

La capacité d'intervention de la ville de Trignac sur sa voirie est conditionnée à un plan pluriannuel d'interventions avec un budget dédié. C'est pourquoi elle est obligée d'étaler dans le temps ses interventions.



Néanmoins, le service voirie intervient au quotidien sur la voirie pour :

- remplacer du mobilier urbain,
- redresser des poteaux,
- curer les fossés (enlever les feuilles, nettoyer pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales),
- reboucher des nids de poules,
- peindre les éléments indispensables à la sécurité (stop, passage piéton...).

Toutes ses petites missions ne sont pas toujours visibles, mais les services techniques œuvrent chaque jour pour votre confort et pour améliorer votre cadre de vie.

URBANISME

Autorisation de construire en 4 questions

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. À Trignac, les démarches se font auprès des services techniques. Vous pouvez également l'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception. La mairie vous remettra un récépissé indiquant la date de dépôt du dossier et son numéro d'enregistrement.

Quand déposer une demande d'autorisation de travaux ? Quand déposer un permis de construire ?

Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent une modification du volume du bâtiment, un rehaussement des murs, un percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur ou un changement de destination. Il concerne également les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

Quels sont les documents à fournir pour les permis de construire ?

Toutes les demandes de permis de construire doivent être accompagnées des documents suivants :

- plan de situation du terrain,
- plan de masse des constructions à édifier ou à modifier,
- plan en coupe du terrain et de la construction,
- notice décrivant le terrain et le projet,
- plan des façades et des toitures.

Est-ce qu'un permis de construire est payant ?

Non, mais les travaux de construction, de rénovation ou d'agrandissement nécessitant un permis de construire ou une déclaration préalable impliquent le paiement de la taxe d'aménagement.

Est-il possible de consulter les permis de construire ?

Le permis de construire doit être affiché sur le terrain où ont lieu les travaux. Ils sont aussi affichés aux services techniques de Trignac pour consultation après décision, une fois qu'ils ont été autorisés ou refusés.

La ville de Trignac s'est également dotée d'une police de l'urbanisme qui a pour mission de vérifier la conformité entre la déclaration et la réalisation des travaux.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Schéma directeur des bâtiments

La ville de Trignac a élaboré un schéma directeur des bâtiments. Il permet aux techniciens et élus d'anticiper, d'échelonner et de prioriser sur la durée du mandat les interventions sur les bâtiments communaux. C'est aussi un outil de pilotage pour les élus en matière d'investissement financier.

Trignac n'a pas la capacité financière pour tout réaliser. Chaque projet est étudié et budgétisé en tenant compte du coût et des opportunités de subventions de la CARENE, du Département, de la Région, de l'Etat, et parfois même de l'Europe.

En fonction des objectifs, il prévoit et échelonne les moyens à mettre en œuvre concernant chaque bâtiment (rénovation ou construction), leur environnement (parking, aménagements paysagers, mobilier urbain...) et l'entretien qui en découlera.

Exemple de projets inscrits dans le schéma directeur :



Démolition de la salle Léon Mauvais au cours du mandat.



École Danielle Casanova - Modulaires pour le temps des travaux dans le bâtiment de l'école.

Prévention

Le Maire est responsable de la sécurité sur sa commune. Ce sont les services techniques qui s'assurent de la bonne conformité aux normes en vigueur des bâtiments communaux et des bâtiments commerciaux présents sur son territoire. N'oublions pas que la ville de Trignac a la deuxième plus grande zone commerciale de Loire-Atlantique après Atlantis.

Le service effectue entre 150 et 200 contrôles réglementaires par an : vérification des alarmes incendie, électricité, gaz, chaufferies, ascenseurs, protections individuelles auprès de bâtiments publics (écoles, gymnases...) : le service fait également établir des diagnostics avant d'envisager des travaux. « C'est ce qui nous a permis de renforcer la structure de la mairie avant d'y installer les panneaux photovoltaïques. », déclare Gabriel, chargé de la prévention et de la sécurité des bâtiments.

Le service fait également partie de la commission de sécurité qui effectue des visites dans les locaux commerciaux en compagnie de la Préfecture, de la gendarmerie, des pompiers et des élus :

- la VAO ou visite d'autorisation d'ouverture d'une enseigne ou commerce,
- la visite périodique (tous les 2, 3 ou 5 ans selon la catégorie auquel appartient le bâtiment) qui détermine des prescriptions (travaux à effectuer) dans un délai très court si elles sont majeures ou avant la prochaine visite si elles sont mineures.

« Entre les visites, les contrôles, le suivi administratif, le suivi des travaux et des chantiers, le travail ne manque pas et est très diversifié, c'est aussi ça qui fait la richesse de ce métier » conclut Gabriel.



Entretien



Le service entretien, c'est 21 personnes qui travaillent sur 35 bâtiments dont les 2 écoles élémentaires (Jaurès-Curie et Léo Lagrange).

Au vu de la situation sanitaire, les équipes se sont immédiatement mobilisées pour s'informer et mettre en place des protocoles cohérents et adaptés à chaque bâtiment. Il a fallu réorganiser complètement le service et tenir compte des spécificités de chaque bâtiment. Les salles municipales étant fermées, les gymnases moins utilisés, les équipes

ont été redirigées vers les autres bâtiments qui nécessitent un protocole plus strict. Les écoles, par exemple, en plus du nettoyage complet quotidien (aération et désinfection), ont besoin de deux passages supplémentaires dans la journée (matin et après-midi) pour désinfecter les points de contact : poignées, interrupteurs, robinetterie, chasse d'eau... L'idée est de passer entre deux passages de groupes, par exemple le matin entre les Accueils Périscolaires et le temps méridien.

Les équipes sont très impliquées dans l'utilisation de produits naturels (vinaigre blanc, bicarbonate...). Le service se tient également informé des nouveautés techniques ou matériels et se forme à ces méthodes, ex : lavage par imprégnation (réduction de la consommation d'eau), produit ou balai pulvérisateur, aspirateur dorsal pour l'entretien des gradins des gymnases... Il utilise aussi des contenants adaptés à l'activité et réutilisables, afin de limiter la production de déchets.



JEAN-LOUIS LELIÈVRE

ADJOINT

ÉLU COMMUNAUTAIRE

Patrimoine - Travaux - Voirie
Espaces verts - Sécurité des bâtiments

« Les services techniques sont en pleine mutation, avec une nouvelle réglementation et une nouvelle vision politique. Le nouveau directeur recruté a pour mission d'adapter le service à ces nouveaux challenges. »

HAUTE GAGNERIE

Haute Gagnerie, grignotage Késako ?

Début 2021, l'immeuble de la Haute Gagnerie sera démolí progressivement, de haut en bas, selon la technique du « grignotage », afin d'assurer la sécurité du chantier. Cette technique sera réalisée sur plusieurs semaines et consiste à éviter la création de gros blocs, et produire uniquement des petits débris plus faciles à transporter.

Les intervenants ont réalisé, fin 2020, les travaux de désamiantage des bâtiments avant de procéder à leur curage, qui s'apparente à un déshabillage progressif du bâti, ne laissant apparaître qu'un

squelette de béton. Les encombrants : meubles, radiateurs, portes et les éléments en bois (parquets, parois...) ont ainsi été évacués pour être recyclés.

L'opération de renouvellement urbain de la Haute Gagnerie consiste à l'aménagement de la nouvelle résidence « Les Brières » de 65 logements ainsi que des passages transversaux permettant au quartier d'être plus ouvert sur le centre-ville de Trignac. Livraison prévue fin 2022.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Rue Edouard Herriot

Que de changements rue Herriot ; les cupressus ont été abattus en octobre dernier et les plantations ont été réalisées. Ce nouvel aménagement paysager est le fruit d'une véritable réflexion de la part de la ville de Trignac.

Cet ensemble paysager composé d'arbres, arbustes et plantes vivaces a été planté de manière dense et serrée pour un effet protecteur, occultant pour les riverains, nourrissant pour les oiseaux et permettant le développement de la biodiversité en offrant habitat et nourriture à la faune. Ce mur végétal sera esthétique avec des plantes diverses et variées, des feuillages persistants, des arbres à haute tige, des arbustes,

un fleurissement étalé sur l'année, pour le plaisir des yeux et le retour à la nature en ville.



Route de Penhoët

Autour de l'ancre de Trignac, le service espaces verts a imaginé un jardin méditerranéen composé d'essences locales et résistantes aux intempéries de notre région : géranium, forsythias, graminées, agapanthes, cordyline indivisa... pour amener un petit air de vacances à Trignac.

Une grande partie des plantations a été réalisée par une entreprise d'insertion et le reste par le service espaces verts de la ville.



➔ Rappel

Les plantations effectuées par la ville de Trignac sont pour les générations futures, vos enfants et petits-enfants, merci de les respecter et de les laisser en place.

Trignac aménage pour vous

Attention végétaux pucés !



Respectez nos plantations !



EAU

Les ouvrages d'eau de la ville

La commission gestion hydraulique et prévention des inondations du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) s'est réunie le 17 novembre dernier pour faire un bilan des actions de 2020 et envisager celles de 2021.

2020: installation d'une centrale hydraulique autonome (permet de manipuler manuellement les vannes) et de fentes piscicoles sur une des vannes (laisse passer les poissons) de Méan.

2021: remplacement des échelles limnimétriques du Pont de Paille et réalisation d'une étude pour une modélisation hydraulique (réflexion sur différents scénarios: mise en place de

pompes à Méan, laisser ouvert des ouvrages sur l'année...).

Règlement d'eau: retour sur les ateliers

Une centaine de personnes (élus, riverains, agriculteurs, chasseurs, éleveurs...) ont participé aux ateliers de septembre pour réfléchir sur un nouveau règlement d'eau. Une synthèse des ateliers fera l'objet d'une concertation en 2021.



ARBORETUM

Le retour de l'arbre dans nos rues

L'arbre tient une place prépondérante dans le cœur des élus de Trignac. Ils ambitionnent de planter 1000 arbres et arbustes sur la commune d'ici l'horizon 2026. L'arboretum est une belle occasion d'embellir la ville, apporter du bien-être à ses habitants (ombre, couleurs...) et développer la biodiversité à Trignac. Le choix s'est porté sur des essences adaptées aux différents changements climatiques des années à venir

(ex. aménagements paysagers rue Herriot et route de Penhoët page 14).

La ville de Trignac participe également aux opérations fêtant les naissances trignacaises de l'année : « un arbre, une vie » du Parc Naturel Régional de Brière (un arbre offert à planter à leur domicile) et « une naissance, un arbre » de la Région des Pays de la Loire (un arbre planté en son nom dans les espaces publics de la ville).

BIODIVERSITÉ

Un contrat nature pour l'avenir des Forges

Les Forges de Trignac, haut lieu du patrimoine industriel de la ville de Trignac, pourrait devenir un point d'attraction de la ville pour observer la nature et la biodiversité. Une première étape a été franchie avec la signature d'un contrat nature, sur 3 ans, avec le Département de la Loire-Atlantique, dans le cadre de la préservation d'espaces naturels et patrimoniaux. Il prévoit une subvention de 80 % du coût total des travaux au maximum.

Le projet prévoit une étude, la réalisation d'un inventaire des habitats de la faune et de la flore, la sécurisation des lieux, l'aménagement d'un parcours éducatif, la création d'une estacade (passage surélevé) traversant le site pour permettre au public d'observer la nature. L'objectif est de créer un jardin remarquable aménagé sur deux zones pédagogiques.

La nature a déjà repris ses droits : 7 races de chauve-souris y sont installées et des plantes dépolluantes se développent permettant d'assainir petit à petit ce lieu.



➔ Rappel

Ce site est actuellement interdit au public pour des raisons de sécurité.

Des visites sont possibles. Elles sont soumises à autorisation et sont strictement encadrées.

MODÉLISME

Mini Flotte Trignac 44

Naissance d'une nouvelle association autour de la pratique de la Voile Radio-Commandée (VRC)



Cette activité s'adresse à un large public. Avec votre voilier de 65 cm appelés RG65 vous pourrez voguer sur l'Emprunt et vous essayer à la construction de ces petits bateaux avec une équipe de 8 passionnés. Devenez « skipper » de votre voilier et participez à cette belle aventure nautique autour de régates improvisées voire même de régates interclubs. Rendez-vous le jeudi et le dimanche de 13h à 18h sur l'Emprunt à Trignac.

Contact : Président Jean-Michel Le Tallec au 06 80 67 88 98

PORTRAITS

Des bénévoles engagés



David Bouyer

Secrétaire

Association Sportive et Culturelle de Trignac (ASCT) Basket



Hélène Potet

Trésorière, joueuse

Rugby club de Trignac (RCT)



Harmonie Moessard

Trésorière

Trignac HandBall (THB)

➔ Quel est votre parcours associatif ?

David

J'ai débuté le basket à l'âge de 6 ans à la salle des Rivières et j'ai été joueur jusqu'en 2017.

Je suis entré au bureau de l'ASCT Basket en 2004 en charge de la communication et des relations avec la presse locale.

L'année 2005 fut celle de la transition auprès de Sophie et Hervé GUIHARD qui m'ont formé au secrétariat, tâche que j'effectue encore à l'heure actuelle au sein du club.

Hélène

Je me suis licenciée au Rugby Club Trignacais, après avoir essayé différents sports comme la gymnastique, le basket et le football furtivement, et le cyclisme.

Harmonie

J'ai commencé le handball au Trignac handball en 2001, à 11 ans en tant que joueuse.

J'ai rapidement aimé l'ambiance et l'accueil familial de ce club.

Avec le temps et l'âge, je suis passée entraîneur, mais également arbitre pour mon club, seule au début, puis avec mon binôme, Audrey.

Aujourd'hui, je suis la trésorière du club depuis 2 ans.

➔ Pourquoi s'être investi dans le bureau de votre club ?

David

Des départs au sein du bureau.

- Une envie d'apporter au club ce qu'il a pu me transmettre et m'apprendre au cours de mes années en tant que joueur.

- De part mon éducation : mon père Thierry et mon grand père Hubert étant eux aussi de fervents bénévoles de l'ASCT Basket.

- Le fait que ce soit un club familial, cela s'est imposé naturellement à moi. Enfant, j'y ai quand même passé bon nombre de week-ends :-)

Hélène

En arrivant, je me suis contentée de pratiquer mon sport et donner un coup de main lors des différentes manifestations qui étaient organisées. J'arrivais d'un club de cyclisme où je m'étais beaucoup investie et j'avais envie de simplement pratiquer un sport sans trop m'investir au début. Puis j'ai eu envie de donner un

peu plus vu que je pouvais consacrer du temps pour cela et ayant des compétences dans le domaine de la comptabilité et une expérience de trésorière dans une autre association, je me suis rapprochée de la trésorière qui d'ailleurs souhaitait arrêter.

J'ai donc repris cette mission depuis maintenant 3 saisons.

Harmonie

L'importance du bénévolat me tient vraiment à cœur. Bercée depuis toute petite dans le monde du sport, à l'époque au football avec mes parents. Il est pour moi très important de participer à la vie associative. Pour le côté humain et l'échange avec tous les licenciés. Le bénévolat est une chose primordiale dans la vie, donner ne veut pas dire recevoir, il faut faire les choses avec le cœur sans rien attendre en retour. Certains diront qu'ils n'ont pas de temps mais quand on aime on ne compte pas, c'est ma devise.

➔ Quel bénéfice tirez-vous d'être membre du bureau de votre club ?

David

La chance de faire partie d'un club où tout le monde travaille dans un but commun : la passion de notre sport et le développement de celui-ci auprès des plus jeunes.

Mes enfants y jouent actuellement depuis 1 an et les voir encadrer et progresser me donne la plus grande satisfaction et j'espère bien leur transmettre cet amour pour mon club.

L'ASCT, c'est comme une famille où le plaisir de se retrouver, de partager va bien au-delà de la pratique sportive.

Hélène

Ce que m'apporte cet engagement est le rapport humain qui est très présent et très fort au sein du RCT. Il y a une vraie cohésion et une envie de construire

ensemble, de la solidarité, ce qu'on retrouve dans les valeurs du rugby. C'est ce qui m'a donné envie de m'investir.

Harmonie

Des expériences exceptionnelles. En tant qu'entraîneur, des échanges et des liens très forts avec les enfants et les parents. Pour l'arbitrage, des années de fierté, car il n'est pas simple tous les jours d'être une femme arbitre. Pour la trésorerie, c'était plutôt une évidence pour moi au vu de mon métier.

Je souhaite à chaque personne de vivre et de partager ces moments d'échanges au sein de leurs associations qu'elles soient scolaires ou sportives ... cela rend riche de sentiments et d'expériences. C'est grâce à vous tous, bénévoles, que les associations vivent encore.



Passerelle de Loncé

PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR

Les passerelles de Trignac

L'histoire de Trignac est ponctuée par des passerelles permettant de passer d'un quartier à un autre. Petite revue du passé, présent et futur.

PRÉSENT

➔ **Passerelle de Loncé**

La passerelle de Loncé a été érigée une première fois en juin 1999. Son rôle n'est pas précisé: le franchissement de la route nationale Saint-Nazaire-Nantes.



➔ **Passerelle du Brivet**

Une première passerelle, baptisée passerelle des Forges, date de 1955. Elle a été construite après la guerre par les Américains. À côté de celle-ci, une passerelle plus large, la passerelle du Brivet, a été construite en 2017 pour une utilisation sécurisée par les piétons et les cyclistes.



➔ **Passerelle de Grandchamps**

Elle a été construite en 2020 dans le cadre de l'aménagement du boulevard de l'Atlantique.

PASSÉ

➔ **Passerelle de Certé**

La passerelle de Certé, érigée en 1982, a été démolie dans la nuit du 2 au 3 novembre pour laisser la place à un aménagement surélevé et sécurisé sur le boulevard de l'Atlantique.



Avant démolition

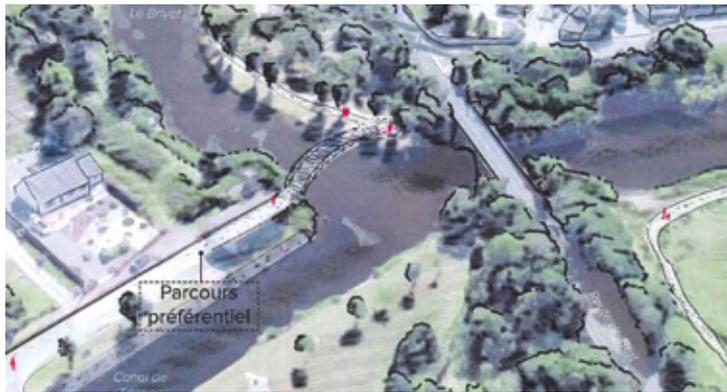


Démolition 2 & 3 novembre

AVENIR

Exemple d'une passerelle imaginée par la ville de Trignac et ses élu.e.s, en partenariat avec Eaux et Paysages.

➔ **Passerelle du Pont de Paille** entre la rue du Brivet et la base de canoë-kayak qui pourrait sécuriser les cyclistes et les piétons par rapport au passage du Pont de Paille.



MÉDIATHÈQUE

Nuit de la Lecture

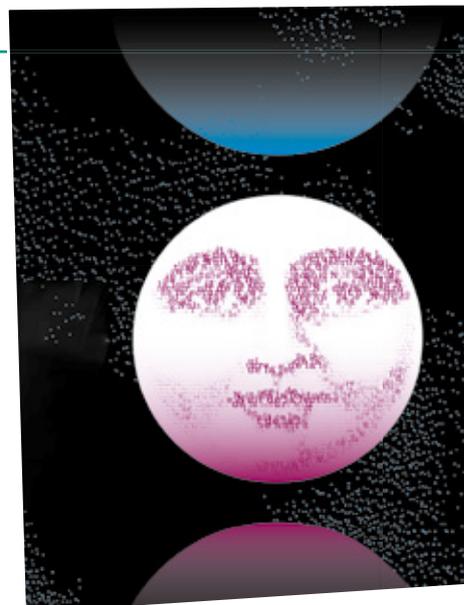
SAMEDI 23 JANVIER À PARTIR DE 16 H 30

Cette année encore, votre Médiathèque prolonge le plaisir en restant ouverte le temps d'une soirée dédiée à la lecture sous toutes ses formes.

Dès 16h30, laissez-vous guider par l'équipe de la médiathèque dans la découverte de l'exposition du monde de MeMo à travers des lectures d'albums suivies d'un atelier créatif.

Pour les plus grands, venez partager vos coups de cœur ! Les bibliothécaires liront également une sélection de textes. Enfin, rejoignez-nous, en famille ou entre amis, pour participer à notre grand Quiz !

Un interlude musical sera proposé par les élèves de l'Ecole de Musique de Trignac.



JEUNE PUBLIC

Printemps des petits

DU 7 AVRIL AU 12 MAI

Pour la 9^e édition du Printemps des Petits, la Médiathèque et le Service petite enfance organisent des actions avec différents partenaires pour transmettre le plaisir des livres et de la lecture aux tout-petits (de 0 à 6 ans). Cette année, les 5 sens sont à l'honneur.

(Programmation page 19)



Temps fort du Printemps des Petits

Théâtre d'objets « Huumm des légumes »

Mercredi 12 mai à 16 h

> Centre Culturel Lucie-Aubrac

Par Karine Le May, Compagnie Arts Symbiose.

Gratuit, pour les enfants de 0 à 6 ans, sur inscription auprès de la médiathèque.

Durée: 30 min, suivi d'un parcours sensoriel.

L'histoire d'un petit ver de terre qui voyage au beau milieu d'un jardin potager, parcourant légumes, formes, odeurs et couleurs.

Inspiré d'ouvrages de la littérature enfantine, « Huumm... des légumes! » est une création

artistique ludique et poétique qui sensibilise l'enfant à l'alimentation, aux légumes frais, au jardin potager et au développement durable.

Un spectacle-rencontre en deux temps, théâtre d'objets avec de vrais légumes, qui nous propose un conte suivi d'un parcours sensoriel (...).

Après le spectacle, les enfants sont invités à venir sur scène rejoindre la comédienne. Ils pourront alors regarder, sentir, toucher, goûter les différents légumes, en jus ou tout crus, présentés durant le spectacle et ainsi stimuler leurs 5 sens.

En raison de la crise sanitaire, la programmation est susceptible d'être modifiée ou supprimée.

D'INFOS

MÉDIATHÈQUE

☎ 02 40 90 32 66

biblio@mairie-trignac.fr

ESPACE ANNE SYLVESTRE

☎ 02 52 20 07 01

parentalitetrignac@mairie-trignac.fr

www.mairie-trignac.fr

DU 5 JANVIER AU 27 FÉVRIER**EXPOSITION LE MONDE DE MEMO**

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 🆓 Gratuit - 02 40 90 32 66 ou biblio@mairie-trignac.fr

16 JANVIER

⌚ 10h30

Atelier « A la manière de J. Nakamura », découverte de l'estampe**23 JANVIER**

⌚ 16h30

Atelier « L'univers de F. St VAL par le jeu »**24 JANVIER**

⌚ 10h30

Atelier « Création c'est mon canard ! », à partir des illustrations de C. Garralon

📍 Médiathèque
 👤 À partir de 4 ans
 Avec la participation de l'École de musique trignacaise

DU 13 AU 27 JANVIER**Exposition des ateliers d'arts plastiques**

- ⌚ Horaires du Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public
- 🆓 Gratuit

18 JANVIER**Ceci n'est pas un apéro, mais une conférence en histoire de l'art autour de l'exposition les Têtes renversantes**

- ⌚ 18 h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 À partir de 12 ans
- 🆓 Gratuit sur réservation

23 JANVIER**Nuit de la lecture**

- ⌚ À partir de 16h30
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 🆓 Gratuit sur réservation au 02 40 90 32 66 ou biblio@mairie-trignac.fr

LES RENCONTRES MUSICALES MADE IN ENGLAND

Moments musicaux avec le conservatoire de Saint-Nazaire

30 JANVIER**Le baroque, de Gibbons aux Beatles**

- ⌚ 16 h
- 📍 Médiathèque
- 👤 Avec Damien Cotty (viole de Gambe), Céline Lamanda (flûte traversière) et Joy Morin (clavecin)
- 🆓 Gratuit

20 FÉVRIER**À la rencontre des compositeurs anglais post-romantiques**

- ⌚ 16 h
- 📍 Médiathèque
- 👤 Avec Céline Lamanda (flûte traversière) et Joy Morin (clavecin)
- 🆓 Gratuit

6 FÉVRIER**Atelier création BD sur tablette**

- ⌚ 10 h 30
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit sur inscription

DU 6 AU 13 FÉVRIER**Découverte d'applications de création BD sur tablette**

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit

10 FÉVRIER**Conseil municipal**

- ⌚ 18 h 30
- 📍 Salle des fêtes René-Vautier
- 👤 Tout public

13 FÉVRIER**Proclamation des lauréats des prix BD**

- ⌚ 15 h prix jeunesse et 16 h prix adulte
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit sur inscription

25 FÉVRIER**Jeux d'histoires**

- ⌚ 10 h 30
- 📍 Espace Anne-Sylvestre
- 🆓 Gratuit sur inscription

En raison de la crise sanitaire, la programmation est susceptible d'être modifiée ou supprimée.

3 MARS**Conte musical « Et pourquoi pas ? »**

- ⌚ 15 h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public à partir de 6 ans
- ⌚ Durée 45 minutes
- 🎟 Tarif plein 7 €
- 👤 Tarif - de 15 ans 5 €

10 MARS**Conseil municipal**

- ⌚ 18 h 30
- 📍 Salle des fêtes René Vautier
- 👤 Tout public

13 ET 14 MARS**Stage d'arts plastiques « monotype »**

- ⌚ 10 h-12 h / 13 h 30-16 h 30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Matériel non fourni
- 🎟 Pour les adultes à partir de 16 ans 58 €

PESTAC À TRIGNAC PAR L'ASSOCIATION MES DÉBILITÉS

- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac

13 MARS

⌚ 20h30

14 MARS

⌚ 16 h

PRINTEMPS DES PETITS**GRATUIT**

(lire page 18)

Temps fort du Printemps des Petits**Théâtre d'objets « Huumm des légumes »****DU 7 AVRIL AU 12 MAI****Exposition des œuvres réalisées par les enfants**

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Espace Anne-Sylvestre et Escal
- 👤 Tout public
- 📅 Vernissage le 7 avril de 17 h à 19 h

DU 7 AVRIL AU 12 MAI**Coups de cœur des familles**

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public

28 AVRIL**Ciné goûter**

- ⌚ 15 h
- 📍 Médiathèque
- 👤 Pour les 4-6 ans sur inscription

29 AVRIL**Jeux d'histoires**

- ⌚ de 9h à 12 h
- 📍 Espace Anne-Sylvestre
- 👤 Pour les 3-6 ans sur inscription

5 MAI**Alors raconte**

- ⌚ 16h00
- 📍 Médiathèque
- 👤 Pour les 3-6 ans sur inscription

MERCREDI 12 MAI

⌚ 16 h

📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac

Par Karine Le May, Compagnie Arts Symbiose

- 🆓 Gratuit, pour les enfants de 0 à 6 ans, sur inscription auprès de la médiathèque.
- ⌚ Durée : 30 mn, suivi d'un parcours sensoriel.

12 MAI**Théâtre d'objets « Huumm des légumes »**

- ⌚ 16 h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Sur réservation auprès de la Médiathèque

**17 AVRIL****Théâtre « 1336 (parole de Fralibs) » Une aventure sociale racontée par Philippe Durand**

- ⌚ 20h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public
- ⌚ Durée : 1 h 30
- 🎟 Tarifs : plein 8 €, réduit 3 €, TAC 12 €/groupe de 2 à 4 pers.

28 ET 29 AVRIL**Stage d'arts plastiques « collage »**

- ⌚ 10 h-12 h / 13 h 30-16 h 30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Matériel fourni
- 🎟 Pour les 11/13 ans 65 €

5 MAI**Conseil municipal**

- ⌚ 1830
- 📍 Salle des fêtes René-Vautier
- 👤 Tout public

DU 22 MAI AU 12 JUIN**Exposition du club photo**

- ⌚ Horaires Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 🆓 Gratuit

FIN MAI**Proclamation du Prix des lecteurs**

- ⌚ Horaires Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit

28 MAI**Harrison swing**

- ⌚ 21 h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public - durée : 1 h 30
- 🎟 Tarifs : plein 8 €, réduit 3 €, TAC 12 €/groupe de 2 à 4 pers.



*Atelier **BD**
à la Médiathèque*
10 octobre 2020



*Clôture des travaux du
Gymnase Jean de Neyman*
16 octobre 2020



Livre à la naissance
17 octobre 2020



*Des sacs
surprises
à la Médiathèque*
décembre 2020



*Rassemblement hommage
à **Samuel Paty***
20 octobre 2020



Nuit du 2 au 3 novembre Démolition de la passerelle de Certé

lire page 15

2 et 3 novembre 2020



Hommage aux apprentis du chantier de Penhoët tués lors du bombardement américain le 9 novembre 1942

9 novembre 2020



Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918

11 novembre 2020



Travail avec les enfants sur les droits de l'enfant en accueil périscolaire et accueils de loisirs

20 novembre 2020



ÉLECTIONS

Élections régionales et départementales

En 2021, auront lieu les élections régionales et les élections départementales. Les dates définitives du premier et du second tour ne sont pas encore arrêtées*.

 **Élections régionales**

Durée 6 ans

Scrutin de liste proportionnel à deux tours.

Les conseillers sont élus au premier tour si leur liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si ce n'est pas le cas il est procédé à un second tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se présenter. La liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix obtient une prime majoritaire de 25% du nombre de sièges à pourvoir.

 **Elections départementales**

Durée 6 ans

Scrutin majoritaire à deux tours.

Les candidatures prennent la forme d'un binôme (un homme et une femme).

Afin d'être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au minimum la majorité absolue des suffrages exprimés, et ce nombre de suffrages exprimés doit représenter au moins un quart des inscrits.

Si ces conditions ne sont pas réunies, un second tour est organisé. Seuls les binômes ayant obtenu un nombre de suffrages supérieur à 12,5% des inscrits peuvent se présenter. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour est alors élu.

 **Pour voter, il faut :**

- Avoir la nationalité française
- Être âgé de 18 ans et plus
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur une liste électorale
- > inscription sur les listes électorales : 6 semaines avant le scrutin

* En raison de l'épidémie de Covid-19 et de son impact sur l'organisation des élections, les élections pourront être maintenues ou reportées.

 **D'INFOS**
SERVICE CITOYENNETÉ

11 place de la mairie

☎ 02 40 45 82 25

contact@mairie-trignac.fr

 **Compétences régionales**


Développement économique, innovation



Gestion des programmes européens, agriculture



Formation professionnelle, Apprentissage, Alternance



Aménagement du territoire et environnement



Transports



Logement (accès au logement, amélioration de l'habitat)



Lycée et enseignement supérieur

 **Compétences partagées avec le département**

- > Culture
- > Tourisme
- > Sport
- > Promotion des langues régionales
- > Education populaire
- > Lutte contre la fracture numérique et aménagement numérique
- > Santé

 **Compétences Départementales**

- > Solidarité, action sociale et sanitaire
- > Collèges
- > Voirie
- > Sécurité incendie
- > Aménagement durable du territoire
- > Gestion des routes départementales et des transports scolaires
- > Développement local (aide aux associations et aux communes)

ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Bonne année et bonne santé de l'équipe d'Ensemble agissons pour Trignac!

En 2019 M. Pelon, sur Facebook traitait le Maire de Trignac, de «gâteaux» et de «sénile».

L'exercice de responsabilités et la mission publique exercée par un Maire demandent un certain respect. Le Maire de Trignac avait décidé de porter plainte pour injures publiques. Le jugement a été rendu fin novembre 2020. Le tribunal de Nantes a considéré que M. Pelon était coupable de l'infraction d'injure publique envers une personne investie d'un mandat public et l'a condamné à 1500 euros d'amende.

M. Aafort informe que les 1000 euros reçus comme préjudice moral personnel seront versés au CCAS qui accompagne nos concitoyens en grande difficulté et fait face à un afflux de demandes d'aides.

L'équipe Ensemble, agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION

Trignac, ville tranquille - trop tranquille - où le temps s'est arrêté sur les ruines de son passé laborieux; les forges sont bien le symbole de cette ville où rien ne bouge.

Le maire cherche à redorer son blason en misant sur la revalorisation d'un patrimoine qui s'écroule et **qui coûtera un «pognon de dingue»** à la population qui ne demande que du nouveau, de l'action, du stimulant, de l'innovation.

La ville scintillante, attractive, énergique, originale et rayonnante stagnera dans les rêves des Trignacais. **Sans autre ambition que celle de maintenir l'illusion, le maire s'agite** et étudie des projets qui ne verront jamais le jour, **cherchant dans l'utopie réconfortante une raison d'exister.**

Pourtant, malgré les critiques qu'il eut jadis à l'encontre de notre équipe, **rien n'a vraiment changé dans la gestion des services.**

Bonne année 2021.

L'équipe TRIGNAC en action

TRIGNAC UNIS

Trignac unis continue de participer activement aux décisions prises pour la commune lors des conseils municipaux.

Dans le contexte actuel nos pensées vont naturellement pour tous les trignacais qui subissent depuis des mois les conséquences de la crise sanitaire, et notamment les petits commerçants, déjà peu nombreux à Trignac.

Nous appuyons le message de solidarité adressé par le Dr Richard et nous espérons que tous unis, les fêtes de fin d'année apportent douceur et apaisement à l'ensemble des Trignacais.

Nous souhaitons également que le monde associatif puisse à nouveau ouvrir ses portes permettant aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver en 2021.

Michel Conanec, Trignac Unis

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Monsieur Desmars Alain et son équipe remercie chaleureusement la population trignacaise qui se sont exprimés en faveur de notre groupe «Résolument à Gauche». Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année malgré la conjoncture actuelle.

M. Desmars Alain



Le Maire et les élu(e)s du conseil municipal
vous souhaitent leurs meilleurs vœux
pour l'année
2021

